

INTEGRA GOLD

CORP

Résumé de la rencontre
Rencontre 2 – Comité de suivi
Projet Lamaque Sud

10 février 2016

(Version approuvée par les membres)

MOT DE BIENVENUE

M. Benoît Théberge souhaite la bienvenue aux participants. Il se présente, animateur de la rencontre, membre de l'équipe de Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) qui accompagne Integra Gold (ci-après Integra) dans ses démarches de consultations. Il cède ensuite la parole à M. François Chabot, qui remercie les gens d'être présents. M. Théberge présente brièvement le déroulement de la rencontre et ses objectifs :

- Faire une mise à jour du projet;
- Présenter les indicateurs de rendement, le suivi des engagements et des préoccupations pour 2015;
- Avoir l'avis du Comité sur le système de gestion des plaintes;
- Présenter la révision des ressources et ses impacts;
- Déterminer la démarche de consultation en lien avec la révision des ressources.

Il demande aux membres s'ils aimeraient ajouter un point à l'ordre du jour, ces derniers mentionnent que non. Mme Guylaine Bois rappelle aux membres d'aviser leur substitut en cas d'absence. Les formulaires, en version papier, de remboursement des frais de déplacement et de gardiennage seront distribués lors de la prochaine rencontre. Comme convenu lors de la rencontre 1, seuls les documents finaux seront imprimés pour les membres. Les membres confirment que ce mode de fonctionnement leur convient toujours. À cet égard, M. Théberge souligne que le mode de fonctionnement a été modifié en vertu des commentaires émis lors de la dernière rencontre et qu'une copie du document final est disponible dans le cartable de documentation remis aux membres.

ÉCHOS DU MILIEU SUR LE PROJET

Mme Bois demande aux membres s'ils ont reçu des questions ou des commentaires de leur réseau respectif au sujet du Projet. Elle mentionne avoir constaté que l'information reste à l'intérieur de la liste de contact actuel et demande aux membres s'ils ont des suggestions pour agrandir le rayonnement du Projet et du Comité de suivi.

Commentaires
Intervention 1
Oui, je me fais poser des questions sur le projet, mais surtout en lien avec les possibilités d'emplois et l'avancement du projet en général.
Intervention 2
Les gens ne savent pas que le Comité existe, ni qui sont les membres.

M. Chabot propose de mettre une photo du Comité dans le journal local afin que les résidents puissent identifier leur représentant. Les membres sont d'accord pour qu'une photo de groupe accompagnée du nom des membres soit publiée. Mme Bois suggère de mettre les adresses courriel des membres sur la page web du Comité afin de permettre aux citoyens d'entrer en

contact avec leur représentant. Elle demande aux membres s'ils sont d'accord et tous acquiescent.

Commentaires
Intervention 3
Pourquoi ne ferions-nous pas une page Facebook pour le Comité?
Intervention 4
Les gens en général sont intéressés au projet. Tant les gens de Val-d'Or que des autres villes de la région.
Intervention 5
Le Défi <i>GOLD-RUSH</i> a aidé à faire connaître le projet.

Mme Bois propose aux représentants d'organisations d'ajouter un point « Integra Gold » à l'ordre du jour lors de leurs rencontres. Cela permettrait de rendre plus systématique la diffusion de l'information partagée au sein du Comité de suivi.

Commentaires
Intervention 6
Il serait intéressant que la Cité de l'Or propose une visite de la fosse Sigma à son offre de visite.
Intervention 7
Les gens posent surtout des questions relatives aux emplois offerts ou aux opportunités d'investissements.
Intervention 8
De mon côté, je salue les efforts de mitigation des impacts parce que jusqu'à maintenant nous n'avons été témoins d'aucun impact.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 9	
Des nouvelles pourraient être publiées dans Le Citoyen, comme la mise en place du système de gestion des plaintes considérant qu'il s'agit d'un sujet d'ordre public.	<p>Mme Bois considère qu'il s'agit d'une bonne idée et que cette alternative sera considérée. Elle signale que le Contact (journal de la ville) est aussi un bon moyen de diffusion.</p> <p>M. Chabot mentionne que le Bulletin d'information produit par Integra sert aussi à partager ce genre d'information d'intérêt public avec la communauté.</p>
Intervention 10	
Je réitère avec la pertinence d'utiliser Facebook parce que les gens sont désintéressés des médias traditionnels. Ça permettrait aussi de rejoindre les jeunes.	Mme Bois mentionne que cette option sera évaluée, mais que le canal privilégié est le site Internet de l'entreprise, qui contient une section dédiée au Comité de suivi.

M. Théberge résume l'idée ressortie des échanges qui vise à faire connaître l'ensemble des canaux et moyens de communication en place ou en voie de l'être, dont le Comité de suivi et le système de gestion des plaintes. Un encart dans le journal apparaît comme une façon simple d'atteindre cet objectif. Les membres sont aussi d'accord pour qu'un point soit ajouté aux ordres du jour du Comité de suivi afin de permettre à tous d'exprimer les commentaires provenant de leur réseau respectif. Cela permettra à Integra de connaître le point de vue du milieu sur les activités et d'en tenir compte.

Afin de faciliter le transfert d'information au sein du milieu politique (ville et MRC), Mme Bois propose d'ajouter un siège pour la MRC de la Vallée-de-l'Or. Les membres acceptent cette proposition.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Théberge souligne que le compte-rendu a été abrégé à la lumière des commentaires reçus lors de la rencontre antérieure. Les membres confirment que le format synthétisé leur convient et approuve le compte-rendu de la dernière rencontre.

MISE À JOUR SUR LE PROJET

M. Chabot présente les faits saillants en lien avec Integra. Il souligne que tous les membres de l'équipe de projet sont localisés à Val-d'Or. L'entreprise connaît une croissance intéressante au niveau de la capitalisation boursière et Eldorado Gold demeure toujours l'investisseur principal.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 11	
Est-ce qu'Integra est l'investisseur majoritaire?	Mme Bois explique que non, l'entreprise ne possède aucun investisseur majoritaire. Integra Gold est composée de plusieurs investisseurs, Eldorado Gold étant celui détenant le plus d'actions.
Intervention 12	
Quand vous faites référence à des actions accréditives, est-ce qu'il s'agit de financement public?	M. Chabot explique que non, un financement public veut dire que des actions sont vendues à des individus ou des entreprises par l'entremise de courtiers. Lorsque des actions accréditives sont vendues, les sommes doivent être allouées aux travaux d'exploration, tandis que pour les actions dites super accréditives, les sommes ne peuvent être dédiées qu'aux travaux d'exploration de surface.
Intervention 13	
Malgré le fait que le siège social d'Integra est situé à Vancouver, il y a plus d'employés à Val-d'Or qu'à Vancouver.	Aucune réponse à ce commentaire.

- **Équipe projet**

M. Chabot poursuit ensuite avec les nouveautés concernant l'équipe. Integra compte désormais un nouveau chef ingénieur, M. Alain Tremblay.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 14	
Pourquoi le siège social est à Vancouver?	M. Chabot répond que la compagnie initiale était basée à Vancouver et que beaucoup de compagnies d'exploration en sont originaires puisqu'une bourse est présente dans cette ville.

- **Défi Gold Rush**

Integra organise un évènement spécial qui se tiendra lors de la convention de la *Prospectors and Developers Association of Canada* (PDAC), en mars 2016. Les représentants des cinq meilleurs dossiers seront invités en entrevues lors d'un évènement dont la formule a été inspirée de l'émission « Les Dragons ». Tous les profits de la soirée seront redistribués localement, à des fondations et organismes.

- **Travaux réalisés**

M. Chabot présente ensuite une synthèse des travaux réalisés en 2015. Parmi ceux-ci, on compte entre autres plus de 93 000 m de forages, qui représentent plus de 203 trous. Les Zones C (C1, C2, C3, C4, C5 et C6) demeurent les plus intéressantes pour l'entreprise jusqu'à ce jour.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 15	
Avez-vous déjà entré les résultats de caractérisation de tous ces trous de forage?	M. Chabot affirme que presque la totalité des résultats de forage a été entrée dans la base de données de l'entreprise. L'équipe compte désormais huit géologues à temps plein pour tenter d'y arriver.
Intervention 16	
Vous avez doublé le tonnage de minerai prévu dans le dernier calcul de ressources?	M. Chabot confirme que oui.
Intervention 17	
S'agit-il de ressources espérées seulement ou elles sont confirmées?	M. Chabot explique qu'il s'agit des ressources indiquées et inférées et qu'elles sont estimées en fonction de la norme 43-101 à partir des forages réalisés.

Suite au résumé des travaux réalisés cet été, Mme Bois précise que des efforts furent déployés afin de réutiliser les roches stériles, par exemple lors de la construction des chemins. D'anciens bâtiments ont aussi été recyclés afin de réduire les coûts et l'empreinte environnementale. L'équipe a également tenté de limiter le déboisement, en laissant des lignes boisées sur le site, mais ces dernières se sont avérées vulnérables au vent. Par mesure de sécurité, le site est désormais clôturé et un gardien de sécurité est sur place.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 18	
Vous dites que l'eau recueillie au fond du portail était belle, que voulez-vous dire?	M. Chabot explique que l'eau peut parfois s'avérer ferreuse ou avoir un pH devant être corrigé, ce qui n'est pas le cas de l'eau en provenance du portail.
	Mme Bois explique qu'une quantité élevée de matières en suspension (MES) ou des traces d'explosif dans l'eau auraient pu obliger Integra à traiter cette eau avant de la retourner à l'environnement.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 19	
Il n'y avait donc pas de bassin de décantation?	M. Chabot explique qu'un bassin temporaire près du portail permet de laisser décanter l'eau avant de l'envoyer à Sigma, sinon des problèmes d'ensablage des conduites auraient pu survenir.
Intervention 20	
Le collet de la rampe c'est quoi?	M. Chabot précise qu'il s'agit de l'entrée de la rampe.

- **Autorisations**

En ce qui concerne les demandes d'autorisation, un nouveau certificat d'autorisation (ÇA) a été reçu pour une sablière. Un permis est à venir pour deux chemins de forages, un au sud et un au nord de la voie de service Goldex-Manitou. Des modifications de CA devront être éventuellement réalisées en ce qui concerne le site Sigma et la Zone Triangle. Le plan de restauration du site Sigma devra être mis à jour cette année, car la réglementation en place exige une mise à jour des plans de restauration tous les cinq ans. Enfin, le suivi environnemental se poursuit afin d'assurer, entre autres, le respect des normes à l'effluent et le respect des exigences au niveau de la qualité de l'eau rejetée par les foreuses.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 21	
Concernant les chemins de forages, allez-vous devoir aller enlever la roche stérile après?	Mme Bois répond que non, parce que ces derniers sont considérés comme des chemins forestiers, donc publics. Par contre, si le chemin ne mène nulle part, ne compte aucun utilisateur et qu'Integra ne prévoit pas le réutiliser, le chemin pourra être restauré.
Intervention 22	
Est-ce que le dynamitage du portail a été manqué?	M. Chabot répond que non, mais comme le roc était plus fragmenté que prévu, plusieurs ajustements ont été nécessaires.

- **Modifications apportées par rapport à la planification**

Mme Bois explique aux membres que le tracé d'un des chemins d'accès a été modifié. Ce dernier devait passer à côté du sentier de véhicules tout terrain (VTT), mais Integra a décidé de l'utiliser et d'éloigner le sentier de VTT par mesure de sécurité. Le nouveau tracé du chemin d'accès passera donc désormais plus près de la Cité de l'Or, mais les mesures de mitigation seront ajustées en conséquence.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 23	
C'est quoi une poudrière?	M. Chabot précise qu'il s'agit d'un lieu d'entreposage pour les explosifs et les détonateurs. La poudrière aménagée sera utilisée temporairement pour une durée de moins de deux ans, considérant que les poudrières permanentes seront aménagées sous terre.
Intervention 24	
Pourquoi avez-vous aménagé la poudrière aussi loin du site?	M. Chabot explique que la distance est régie par la réglementation en vigueur, qui prend en compte la proximité des habitations et plusieurs exigences de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST, anciennement la CSST).
Intervention 25	
Est-ce que la poudrière est sous surveillance?	M. Chabot confirme que oui, la poudrière sera dotée de caméras et d'un système d'alarme. De plus le site compte des clôtures barrées et de la présence d'un gardien de sécurité.

- **Études techniques et économiques**

Suite à l'augmentation des ressources, le projet sera modifié. Integra mettra donc à jour les informations économiques reliées au projet. Une étude économique préliminaire sera rendue publique en juin 2016. M. Chabot mentionne aussi qu'une étude sur le bruit est présentement en cours, elle vise surtout à évaluer le bruit lié au transport du minerai de la Zone Triangle jusqu'à Sigma.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 26	
Est-ce que vous devrez faire la demande d'un bail minier bientôt?	M. Chabot, explique que oui. Puisque le site Triangle n'est pas sous bail minier, il est sous claims, il est seulement autorisé d'y retirer 5 000 tonnes de minerai.
Intervention 27	
Quelle est la profondeur au bout de la rampe?	M. Chabot explique que la rampe mènera à une profondeur de 800 m.

Intervention 28	
Il n'y a personne dans ce coin-là, d'autres compagnies minières par exemple?	Mme Bois confirme que non.
Intervention 29	
Aurez-vous de l'eau à sortir quand même?	M. Chabot explique qu'une certaine quantité d'eau sera présente dans le roc à la Zone Triangle et qu'elle devra être pompée. Il est aussi prévu de dénoyer la mine No 3 lorsque les travaux seront entrepris dans le secteur de la cheminée No 4.
Intervention 30	
Pensez-vous trouver des zones minéralisées en construisant la rampe?	M. Chabot répond que ce serait possible, mais ces zones seraient probablement à basse teneur, elles seraient alors mises de côté pour être usinées plus tard.
Intervention 31	
À quand le premier lingot?	M. Chabot répond que les premiers tonnages seront usinés ailleurs. L'or coulé à Sigma est prévu pour la fin de l'année 2017 voir au début de l'année 2018.

- **Travaux prévus en 2016**

M. Chabot présente ensuite aux membres un aperçu des travaux prévus pour 2016. L'objectif fixé pour les travaux de forages, surtout concentrés dans la Zone Triangle, est de 100 000 m. Les travaux de développement de la rampe souterraine seront poursuivis en plus de travaux visant la remise en marche de l'usine Sigma.

PRÉSENTATION ET DISCUSSION CONCERNANT LES INDICATEURS DE RENDEMENT, LE SUIVI DES ENGAGEMENTS ET DES PRÉOCCUPATIONS

Mme Bois rappelle que les indicateurs de rendement proviennent du tableau des engagements établi au début du projet. Elle explique que seuls les points applicables sont présentés, considérant que plusieurs éléments en lien avec les périodes d'exploitation et de restauration ne sont pas applicables à ce jour.

- **Bruit**

Mme Bois confirme aux membres qu'Integra a procédé au suivi annuel du bruit, tel qu'elle s'y était engagée. Six points de mesures ont été évalués en octobre 2015. Integra a pris soin d'effectuer les mesures lors de périodes ayant le plus d'activités. Les résultats ont démontré que les activités d'Integra sont inaudibles aux six points de mesures. M. Chabot souligne que des comparaisons avec l'arrêt des activités visant à mesurer le bruit ambiant ont été réalisées. Les faits saillants en lien avec la gestion du bruit sont :

- Zone Triangle : aucun impact sonore n'est observé, le site est situé à près de 3 km des résidences;
- Cité de l'or : les alarmes de recul des camions présents sur le parc à résidus Lamaque sont audibles, l'implantation de mesures de mitigations sera évaluée;
- Aucune plainte officielle n'a été reçue par Integra en lien au bruit;
- Des commentaires en lien avec les activités près de la Cité de l'Or ont été communiqués à la Cité de l'or (ces résidents étaient préoccupés par le fait que les travaux commençaient trop tôt le matin);
- Integra n'a été informée des commentaires qu'une fois les travaux terminés, aucun ajustement n'a donc pu être apporté. Il n'y a plus de travaux prévus dans ce secteur alors aucune mesure d'atténuation n'est prévue.

- **Vibrations**

Mme Bois explique aux membres que les voisins immédiats n'ont pas ressenti de vibrations lors des périodes de dynamitages puisque les quatre sismographes installés n'ont enregistré aucune vibration au-delà de la limite perceptible par l'humain. Quelques personnes pensaient avoir ressenti des vibrations, mais il ne s'agissait pas de celles produites par les dynamitages d'Integra.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 32	
Les gens qui pensaient avoir ressenti des vibrations étaient où lors des sautages?	Mme Bois répond qu'ils étaient probablement dans le village minier.
Intervention 33	
J'aimerais vous féliciter d'avoir installé plusieurs sismographes.	Aucune réponse à ce commentaire.

- **Poussières**

Concernant la gestion des poussières, Mme Bois explique que l'équipe a procédé à l'épandage d'abat-poussière sur les routes et à de l'ensemencement. L'équipe désire aussi semer des parcelles supplémentaires du parc à résidus, même si celles-ci seront utilisées au cours du projet, puisque l'ensemencement s'avère économique et très efficace. En plus d'offrir une solution à long terme pour réduire la poussière, les espèces ensemencées repousseront par elles-mêmes dans les années à venir.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 34	
L'ensemencement a été réalisé où sur le parc à résidus Sigma?	Mme Bois précise que l'ensemencement fut réalisé dans les deux cellules les plus à l'est.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 35	
Quelles sont les céréales que vous avez semées?	Mme Bois explique que plusieurs variétés ont été semées comme le trèfle, le sarrasin et l'avoine.
Intervention 36	
Qui a été responsable de faire l'ensemencement?	M. Chabot répond qu'il s'agit de l'entreprise Lanexco, un entrepreneur de Val-d'Or.

- **Circulation**

Integra s'est engagée à assurer la sécurité des utilisateurs de la route et des sentiers. Pour ce faire, l'entreprise a maintenu son engagement d'éviter de circuler sur la 117 et la rue St-Jacques, élément qui était ressorti comme une préoccupation commune à plusieurs parties prenantes. Pour les croisements avec les sentiers de motoneiges et de VTT, la signalisation est adaptée pour réduire les risques d'accident et les utilisateurs des sentiers sont informés de l'emplacement des croisements via la page Facebook de leur club respectif.

- **Embellissement**

Mme Bois explique qu'afin de conserver l'apparence esthétique des sites, l'application d'engrais pour la végétation naturelle ainsi que de l'ensemencement ont été réalisés. L'objectif de ces pratiques est d'améliorer le coup d'œil à l'entrée de la ville de Val-d'Or et sur le site Triangle

- **Environnement**

Mme Bois présente ensuite les pratiques mises de l'avant dans le cadre des engagements pris par Integra pour réduire les risques et les impacts sur l'environnement, ainsi que ses obligations dont entre autres :

- Des îlots d'arbres conservés sur le site;
- Des inspections environnementales hebdomadaires;
- Un surveillant de chantier présent à temps plein;
- Des inspections de digues réalisées tous les mois par l'entreprise et une fois par année par des experts externes;
- Des inspections des ministères.

Le ministère a décelé une non-conformité mineure qui fut corrigée immédiatement. Mme Bois précise aussi que lors de déversements sur le site, peu importe la quantité, ces derniers sont toujours ramassés et déclarés au MDDELCC.

- **Économie**

Mme Bois présente aux membres les efforts déployés afin de maximiser les retombées économiques locales. Parmi ces efforts, on compte entre autres la fragmentation des contrats pour permettre à un plus grand nombre d'entreprises d'obtenir un contrat de même qu'offrir la

possibilité aux petites entreprises de soumissionner. M. Chabot précise que pour les dépenses de l'année 2015, 65 % ont été attribués à des firmes de Val-d'Or et 14 % à des firmes de la région. La cible qu'Integra s'était fixée de 75 % a donc été dépassée puisque 79 % des dépenses ont été investis en région. Il y a donc 21 % des sommes qui ont été dépensées à l'extérieur, dont 12 % représentent la garantie financière versée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour la restauration. Mme Bois explique également que les achats effectués à l'extérieur de la région représentent surtout des achats d'équipements qui ne sont pas disponibles en Abitibi-Témiscamingue.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 37	
Si vous prévoyez acheter beaucoup d'équipement en 2016, ce sera donc plus difficile pour vous d'atteindre votre cible de 75 %?	M. Chabot confirme qu'en effet, la plupart des équipements proviennent des États-Unis et d'Europe. Par contre, comme la masse salariale de travailleurs établis à Val-d'Or augmentera, beaucoup d'argent sera dépensé en région.
Intervention 38	
Vous dites qu'il y a une étude pour le bruit en cours, pouvons-nous la voir?	Mme Bois confirme que oui, sans problème. L'étude vous sera aussi présentée.

Suite à cette dernière question, M. Théberge rappelle aux membres de ne pas hésiter à demander des documents et/ou compléments d'information aux synthèses qui sont présentées. Il en profite pour valider avec les membres si la formule de suivi des engagements leur convient et leur rappelle que cet élément est au cœur de la mission du Comité. Les membres se disent satisfaits du suivi des engagements.

PRÉSENTATION ET DISCUSSION CONCERNANT LA PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES

Mme Bois présente la nouvelle procédure de gestion des plaintes d'Integra. Un schéma illustrant les principales étapes de la procédure est également remis aux membres. L'objectif de cette procédure est d'uniformiser et de structurer la gestion des plaintes dans un cadre équitable et transparent. Integra désire aussi rendre la communication plus facile pour les citoyens afin qu'ils sachent quoi faire et à qui s'adresser en cas de besoin. Mme Bois souligne que la procédure vise également à informer les employés pour qu'ils réfèrent les demandes reçues à la personne ressource. Finalement, la procédure permettra de rendre des comptes concernant les plaintes reçues, tant au Comité de suivi (sur une base trimestrielle) qu'auprès de la haute direction (sur une base mensuelle).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 39	
Vous risquez d'avoir des plaintes pour des situations bénignes. À titre d'exemple, un citoyen qui n'a jamais eu de camion dans sa rue auparavant risque d'avoir un niveau de tolérance très bas.	<p>Mme Bois confirme que cela risque d'arriver et que c'est très compréhensible. C'est pourquoi Integra vise à réduire au maximum les nuisances et assurera une gestion diligente des plaintes. Toutefois, si la plainte n'est pas fondée, aucune mesure d'atténuation ne sera mise en place.</p> <p>M. Chabot explique aussi que des conditions exceptionnelles (comme des vents très forts) pourraient causer des nuisances, ces événements ponctuels seront tout de même gérés par l'équipe, mais dans certains cas, ce pourrait être difficile d'implanter des mesures correctives pour des événements ponctuels.</p>
Intervention 40	
Les gens veulent être considérés. Le suivi que vous proposez permettra d'éviter que les gens se sentent ignorés.	Mme Bois confirme que oui, la procédure vise effectivement à s'assurer que les requérants soient pris en charge.
Intervention 41	
L'éducation de la population (par exemple en expliquant la dynamique du bruit et des vibrations) ça permet de comprendre et ça aide à accepter les nuisances.	<p>M. Chabot affirme qu'il est d'accord. Il souligne qu'Integra sera ouverte à faire des séances d'informations plus spécifiques au besoin.</p> <p>Mme Bois explique que le rôle du Comité sera de suivre la gestion des plaintes et d'émettre des recommandations pour s'assurer que le mécanisme et le traitement des plaintes répondent bien aux préoccupations du milieu.</p>
Intervention 42	
Avez-vous déjà eu des plaintes?	Mme Bois répond que non. Integra reçoit parfois des questions et des préoccupations, mais aucune plainte n'a été déposée à ce jour. Il faut toutefois garder en tête qu'il y a eu très peu d'activités jusqu'à maintenant.
Intervention 43	
Donc les plaintes vont commencer quand? En fait les activités qui pourraient être plus dérangeantes?	M. Chabot confirme qu'à la mi-juin il y aura plus d'activités sur le site Triangle.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 44	
En été les gens sont dehors et les fenêtres sont ouvertes. Le bruit risque de déranger davantage que durant l'hiver.	Aucune réponse à ce commentaire.
Intervention 45	
Cette politique sera effective à partir de quand?	Mme Bois confirme que la procédure sera effective sous peu.
Intervention 46	
Sur la St-Jacques c'est super bruyant d'avance.	Mme Bois confirme qu'effectivement, le consultant lors des prises de mesures a affirmé entendre fortement le transport sur la rue St-Jacques.

M. Thérberge interroge les membres à savoir si la procédure présentée leur semble raisonnable et ces derniers confirment que oui. Certains détails restent à être précisés comme le numéro de téléphone et les modalités de gestion de soir et de fin de semaine, mais ces informations seront diffusées sous peu.

PRÉSENTATION DE LA RÉVISION DES RESSOURCES ET DE SES IMPACTS SUR LE PROJET

M. Chabot présente les grandes lignes en lien avec la révision des ressources du projet :

- L'augmentation du nombre d'onces d'or anticipées;
- Plus de minerai transporté;
- Une plus grande quantité de minerai usiné;
- Le besoin d'augmenter la capacité du parc à résidus;
- La durée de vie allongée de la mine;
- Plus de personnel et d'équipement;
- Révision du mode de remblai souterrain sur le site Triangle;
- Revue des infrastructures minières, par exemple la rampe et les monteries.

DISCUSSION SUR LA DÉMARCHE DE CONSULTATION À ADOPTER POUR ÉVALUER L'ACCEPTABILITÉ DES NOUVEAUX IMPACTS ET LES IMPACTS QUI SERONT PRÉSENTÉS LORS DES CONSULTATIONS

Considérant que la révision du projet implique également des changements au niveau des impacts appréhendés sur le milieu, Mme Bois explique qu'Integra désire procéder à des consultations. Celles-ci permettront de valider l'acceptabilité sociale des impacts avec les membres, tel qu'effectué pour le projet initial. Elle précise que certains impacts resteront identiques alors que d'autres changeront, notamment en raison de la durée de vie plus longue de la mine. Bien que les ressources aient doublé, les impacts ne seront pas doublés et les mesures d'atténuation seront bonifiées en fonction des impacts mis à jour. Integra sollicite l'implication des membres du Comité

de suivi dans ce processus. Mme Bois interroge également les membres afin de valider si les thèmes présélectionnés pour la consultation ainsi que la démarche elle-même leur conviennent.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 47	
Vous gardez un tonnage bas donc pour moi ça me semble raisonnable.	Mme Bois confirme qu'effectivement, la production par jour sera augmentée, mais pas de façon exponentielle.
Intervention 48	
Vous avez pris la décision corporative d'allonger la durée de vie de la mine au lieu de doubler la production par jour. Pour moi c'est tout à fait acceptable.	M. Chabot précise que cette décision a aussi été influencée par le type de dépôts et le genre d'opération prévu. Il y a un maximum de tonnage qu'il est possible de faire dans le type de mine que nous prévoyons. Les changements au projet sont très positifs, la mine pourra générer des retombées économiques à plus long terme.

Les thèmes proposés pour la démarche de consultation sont :

- Bruits;
- Vibrations;
- Poussières;
- Environnement et parc à résidus;
- Transport, circulation et sécurité routière;
- Économique.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 49	
Est-ce qu'on parlera de l'effluent?	Mme Bois confirme que oui, tous les sujets en lien avec l'eau sont inclus dans la section environnement.

M. Théberge précise qu'il est possible d'ajuster la liste ou d'ajouter des thèmes. Les membres conviennent que la liste actuelle des sujets est adéquate.

Mme Bois souligne qu'Integra désire conserver le Comité de suivi comme canal privilégié de consultation, mais souhaite tout de même connaître l'opinion des communautés d'intérêts. La démarche proposée inclut donc :

- Des rencontres de consultation privée et semi-publique
- Trois rencontres thématiques avec le Comité de suivi :
 - Bruits, vibrations, poussières;
 - Transport, circulation et sécurité routière, économique
 - Environnement et parc à résidus.
- L'intégration des préoccupations dans l'étude économique préliminaire
- La présentation publique du projet mis à jour

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 50	
Je pense que c'est important de rendre le tout public.	Mme Bois affirme qu'elle est d'accord et que c'est pour cette raison que des rencontres avec les parties prenantes prioritaires et les citoyens des quartiers touchés sont prévues.
	M. Chabot souligne que la présentation au grand public est prévue à la fin de la démarche de consultation considérant que plusieurs informations sont encore préliminaires à ce moment-ci.
Intervention 51	
Pourquoi faire trois rencontres au lieu d'une si on a presque tous exploré ces thématiques lors des rencontres du Comité de consultation?	Mme Bois précise que l'objectif est de s'assurer que les membres disposent d'assez de temps pour assimiler l'information. Ils doivent également avoir assez de temps pour s'exprimer ouvertement. De plus, une mise à niveau pourrait être réalisée auprès des membres qui ne siégeaient pas au Comité de consultation.
Intervention 52	
On pourrait essayer de traiter tous les sujets en deux rencontres et en prévoir une troisième au besoin.	M. Chabot confirme que c'est possible si les membres sont d'accord, mais on doit s'assurer que l'information est bien comprise.
Intervention 53	
Pour ma part, je préfère recevoir l'information à petite dose. Je favoriserais donc des rencontres plus courtes, mais plus souvent.	Aucune réponse à ce commentaire.

M. Théberge valide avec les membres et tous s'entendent pour dire que la proposition de tenir trois rencontres thématiques est adéquate. M. Théberge précise qu'il sera possible d'ajuster le tout en cours de route et de tenir des rencontres plus courtes qu'à l'habitude si on arrive à couvrir les sujets d'intérêt plus rapidement. Il interroge ensuite les membres sur la pertinence d'inviter des experts lors des rencontres thématiques.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 54	
Je ne vois pas ce que l'expert va apporter de plus.	Mme Bois mentionne que la présentation de l'expert assure une objectivité dans l'émission de l'information. M. Chabot ajoute que la présence de l'expert permet aussi aux membres d'avoir des réponses précises sur certains aspects, ce que l'équipe d'Integra ne pourrait faire n'étant pas des experts dans le domaine
Intervention 55	
Est-ce qu'on peut aussi assister aux rencontres publiques?	Mme Bois confirme que oui, mais que l'information risque d'être redondante puisque le Comité a déjà eu cette information.

Il est suggéré que des experts soient invités à participer aux rencontres qui traitent des sujets plus complexes ou sensibles et pour présenter les résultats des nouvelles études effectuées, le cas échéant. La présentation de l'expert sera résumée puisque les membres ont déjà eu l'information technique sur les thèmes. Afin d'assurer la compréhension des nouveaux membres, Mme Bois fera une rencontre de mise à niveau avec ceux-ci. Il est convenu d'adopter le calendrier des rencontres présenté à l'annexe 3 du présent compte-rendu et des experts seront invités pour certains thèmes seulement.

TOUR DE TABLE

M. Théberge invite ensuite les membres à procéder à un tour de table afin de faire part de leurs commentaires à l'égard de la rencontre. Les membres se sont dits globalement satisfaits de la rencontre et de son déroulement. Plusieurs membres ont félicité l'équipe d'Integra pour sa proactivité ainsi que pour l'initiative de consulter le milieu à nouveau concernant la révision des impacts.

MOT DE LA FIN

M. Théberge, Mme Bois et M. Chabot remercient les gens pour leur présence et leur implication. Mme Bois souligne que l'apport des membres du Comité est très important pour la démarche de consultation. M. Chabot renchérit en mentionnant que l'équipe d'Integra est très motivée par ce qui s'en vient et que le Comité contribue à en faire un projet encore meilleur.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DE LA RENCONTRE DU 10 FÉVRIER

Rappel et suivis à venir :

- Chacun doit aviser son substitut en cas d'absence.
- Le formulaire de remboursement de frais de déplacement et de gardiennage sera distribué lors de la prochaine rencontre.
- Les membres qui font partie de différents organismes sont invités à parler du projet et du Comité de suivi à l'intérieur de ces organismes, dans une perspective de diffusion d'information (ex. : ajouter un point « Integra Gold » à l'ordre du jour des rencontres).
- Au besoin, une mise à niveau sur les thématiques sera offerte par Guylaine Bois aux membres qui ne siégeaient pas au Comité de consultation.

Décisions du Comité de suivi :

- Un texte incluant une photo de groupe sera publié dans un journal local afin de faire connaître le Comité. Une proposition de texte sera présentée pour approbation lors de la prochaine rencontre. Une prise de photo de groupe pourrait être également planifiée. Les adresses courriel des membres seront ajoutées sur la page web du Comité de suivi.
- Un point sera ajouté aux prochains ordres du jour afin de permettre aux membres de s'exprimer sur les échanges, en lien avec le projet, tenus dans leur réseau respectif.
- Un siège supplémentaire sera ouvert pour permettre à un représentant de la MRC de la Vallée-de-l'Or de participer aux rencontres.
- Un point visant à rendre compte de la gestion des plaintes sera ajouté aux rencontres régulières trimestrielles du Comité.
- Trois rencontres thématiques sont pour l'instant prévues pour discuter de la révision des impacts du projet.
- Des experts pourraient être invités comme personnes-ressources et présentateurs lors des rencontres thématiques.

ANNEXE 1 – Liste des participants

Participants

- M. Pierre Robichaud, Résident quartier Bourlamaque
- M. Samuel Rancourt, Résident quartier Bourlamaque
- Mme Chantal Pépin, Résidente quartier Sigma
- M. Michel Routhier, Résident quartier Paquinville
- M. Robert F. Larivière, Entreprise voisine
- Mme Sylvie Hébert, Organisme municipal
- Mme Kimberly Côté, Secteur environnement
- M. Réal Martineau, Secteur récréotouristique
- M. Luc Thiboutot, Secteur éducation et recherche
- M. Frédéric Bilodeau, Agences et ministères

Integra Gold

- Guylaine Bois, directrice du développement durable
- François Chabot, directeur ingénierie et opérations

Transfert Environnement et Société

- Benoît Théberge, animateur
- Véronique Lévis, rapporteuse

ANNEXE 2 – Ordre du jour

COMITÉ DE SUIVI

PROJET LAMAQUE SUD

ORDRE DU JOUR - RENCONTRE 2

▪ Informations générales

Date : 10 février 2016

Durée : 17 h 15 à 19 h 45 (souper servi à partir de 16 h 45)

Lieu : Bureau d'Integra Gold (exploration) 1101, 3^e Avenue Est, Val-d'Or

▪ Objectifs

- Faire une mise à jour du projet
- Présenter les indicateurs de rendement, le suivi des engagements et des préoccupations pour 2015
- Avoir l'avis du Comité sur le système de gestion des plaintes
- Présenter la révision des ressources et ses impacts.
- Déterminer la démarche de consultation en lien avec la révision des ressources

▪ Déroulement de la rencontre

- Présentation du déroulement de la rencontre
- Suivi de la dernière rencontre
- Approbation du compte-rendu de la dernière rencontre
- Mise à jour sur le projet, travaux réalisés et activités à venir
- Présentation et discussion concernant les indicateurs de rendement, le suivi des engagements et des préoccupations
- Présentation et discussion concernant la procédure de gestion des plaintes
- Présentation de la révision des ressources et des impacts sur le projet
- Discussion sur la démarche de consultation à adopter pour évaluer l'acceptabilité des nouveaux impacts et les impacts qui seront présentés lors des consultations
- Tour de table
- Divers

ANNEXE 3 – Calendrier des rencontres du Comité

Type de rencontre Sujet particulier	Date de la rencontre
Rencontre trimestrielle <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de l'année 2015 ▪ Système de gestion des plaintes 	10 février 2016
Rencontre thématique 1 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultation sur les impacts mis à jour ▪ Bruit, vibrations et poussières 	6 avril 2016
Rencontre thématique 2 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultation sur les impacts mis à jour ▪ Transport, circulation et économie 	27 avril 2016
Rencontre thématique 3 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultation sur les impacts mis à jour ▪ Environnement et parc à résidus 	18 mai 2016
Rencontre trimestrielle <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan 2015 des activités du Comité ▪ Bilan de la démarche de consultation 	8 juin 2016
Rencontre trimestrielle	24 août 2016
Rencontre trimestrielle	23 novembre 2016

ANNEXE 4 - Présentation Integra Gold

INTEGRA GOLD

CORP

TSXV: ICG



RENCONTRE NO 2

COMITÉ DE SUIVI

PROJET LAMAQUE SUD

10 Février 2016

PLAN DE LA RENCONTRE

- Accueil et déroulement de la rencontre
- Suivi de la dernière rencontre
- Approbation du compte-rendu de la dernière rencontre
- Mise à jour sur le Projet
- Suivi des indicateurs et des engagements
- Procédure de gestion des plaintes
- Révision du calcul de ressources et ses impacts
- Démarche de consultation en lien avec le projet modifié
- Tour de table
- Divers

Suivi de la rencontre de la dernière rencontre

- Liste des membres distribuée par courriel
 - N'oubliez pas de contacter votre substitut en cas d'absence
 - SVP confirmer votre présence ou absence
- Le formulaire de dépense est disponible en version papier.
- Le mode de fonctionnement a été modifié selon les commentaires émis. Une copie est distribuée, à mettre dans le cartable.
- Est-ce qu'on vous pose des questions, soumet des préoccupations, etc. ?
 - Comment améliorer la diffusion d'information
 - Nous suggérons l'ajout d'un membre du secteur municipal (MRC) et un observateur de la ville de Val-d'Or.

Approbation du compte-rendu de la dernière rencontre

Mise à jour sur le projet

INTEGRA GOLD

CORP

TSXV: ICG



**PROJET LAMAQUE SUD
MISE À JOUR DU PROJET
COMITÉ DE CONSULTATION**

Val-d'Or, 10 Février 2016

Aucune bourse, commission de valeurs mobilières ou autre organisme de réglementation n'a approuvé ni désapprouvé l'information contenue dans cette présentation. Cette présentation contient des déclarations prospectives concernant Integra Gold Corp. (« Integra » ou la « Compagnie ») et sa performance financière ou opérationnelle présente ou future, et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou estimations de la direction ou des représentants d'Integra sur les développements, les situations ou les résultats à venir. En général, une déclaration prospective peut être identifiée par l'utilisation d'une terminologie spécifique prospective comme « cherche », « croit », « anticipe », « planifie », « continue », « évalue », « estime », « s'attend », « prévoit », « a l'intention de », « propose », « potentiel », « cibles » et les variations de tels mots ou phrases, ou par des énoncés à l'effet que certaines actions, situations ou résultats « pourraient », « seraient à même », « devraient » se produire, etc. Certaines déclarations et certains énoncés du présent document, y compris les déclarations concernant la minéralisation ou les ressources minérales potentielles, les résultats d'exploration, les dépenses estimées et futures d'exploration ou de coûts de gestion, les plans de développement proposés pour le projet Lamaque, y compris l'information concernant l'infrastructure disponible ou à venir, la durée de vie potentielle de la mine, les emplois prévus ou disponibles, les gestes ou les effets des gestes posés ou proposés pour limiter les impacts sur le milieu social ou physique, l'achèvement d'études économiques préliminaires, de préfaisabilité ou de faisabilité, de même que la présentation des plans et objectifs d'Integra, sont des déclarations prospectives qui comprennent divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines hypothèses que la Compagnie croit réalistes, y compris la probabilité que la Compagnie obtienne du financement assorti de termes raisonnables, que les objectifs d'exploration et autres puissent être atteints, que ses activités d'exploration et autres se déroulent comme prévu, que la conjoncture économique générale et les conditions d'affaires ne changent pas de manière préjudiciable, que la Compagnie ne subisse pas d'incidents significatifs, de conflits de travail, de bris ou de pénuries d'équipement, et que toutes les approbations gouvernementales nécessaires aux activités d'exploration et de développement soient obtenues en temps opportun et à des conditions acceptables. Il n'y a aucune assurance que les déclarations prospectives seront exactes, ni que les résultats et situations futurs ne différeront pas de façon importante de celles anticipées dans ces énoncées. Les facteurs importants qui pourraient influencer de façon importante les attentes de la Compagnie incluent notamment les résultats d'exploration différents de ceux anticipés, les variations dans les paramètres de planification, les changements dans les ressources minérales estimées, le prix futur des métaux, l'accroissement des coûts de personnel, d'équipement ou de matériel, la disponibilité de l'équipement, le défaut des équipements d'opérer adéquatement, les accidents, les phénomènes météorologiques ou naturels, les risques liés aux relations avec la communauté ou les activités de parties intéressées, le financement et les délais d'approbations gouvernementales. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier tous les facteurs importants pouvant influencer matériellement ses résultats, d'autres facteurs pourraient influencer les résultats anticipés, estimés ou prévus. Compte tenu que les résultats et événements futurs peuvent varier de manière significative, il n'y a aucune assurance que les énoncés prospectifs seront exacts. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. La Compagnie n'entend pas, et décline expressément l'intention ou l'obligation, de réviser les déclarations prospectives, tant en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou non, sauf si la loi l'exige.

Hervé Thiboutot, Ing., premier vice-président, et François Chabot, Ing., directeur des opérations et de l'ingénierie, les personnes qualifiées de la Compagnie selon la Norme canadienne 43-101, ont révisé et approuvé l'information et le contenu technique et scientifique de cette présentation. La Compagnie a préparé un rapport technique se conformant aux règles de la Norme canadienne 43-101 sur la propriété Lamaque Sud, en date du 21 septembre 2012, qui est disponible sur son site internet ou sur www.sedar.com. Ce rapport technique inclut de l'information concernant les hypothèses, paramètres et méthodologies relatifs aux calculs d'estimation de ressources minérales contenus dans cette présentation. Les calculs d'estimation de ressources minérales mentionnés ont été préparés par des consultants indépendants conformément aux règles de la Norme canadienne 43-101 qui fixe les normes de déclaration à l'égard des projets miniers. Les ressources minérales historiques mentionnées dans cette présentation peuvent ne pas être conformes à la Norme canadienne 43-101 et ne devraient pas être indûment acceptées.

➤ **Déroulement**

- **Présentation (20 minutes)**
 - **Pas de visite sur le terrain**

➤ **Plan de présentation:**

- **Profil corporatif**
- **Mise à jour du Projet Lamaque Sud**
 - Exploration et ressources
 - Autorisation et suivi
 - Zone Triangle: Travaux 2015 et situation actuelle
 - Travaux planifiés pour 2016
- **Questions en tout temps**

- **Comprendre la situation actuelle d'Integra Gold et du projet Lamaque Sud**
- **Expliquer les travaux à venir**
- **Répondre à vos questions!**
- **Améliorer votre compréhension du projet**

- **Compagnie junior d'exploration**
 - (TSX Venture) Symbole: ICG
- **Siège social à Vancouver**
- **Gérance du projet à Val-d'Or**
- **Principaux actifs:**
 - Projet Lamaque Sud et Complexe minier Sigma-Lamaque
- **Capitalisation boursière récente de 100-135 M\$**
 - Environ 361M d'actions (12 derniers mois: 0.22\$-0.37\$)
 - Principal actionnaire: **Eldorado Gold** (15%)
- **Financement public**
 - Financement de 15M\$ en cours (Actions accréditatives, 17,65M\$ possible)
 - Encaisse d'environ 30 M\$ (avec financement en cours)



➤ **Équipe corporative (Vancouver - Val-d'Or, 10 employés)**

- Président & CEO - Stephen de Jong
- Président du conseil - Georges Salamis, géo.
- Chef des opérations - Langis St-Pierre, ing.
- Vice président Sr. - Hervé Thiboutot, ing.
- Chef des finances - Travis Gingras, *CMA-MBA*

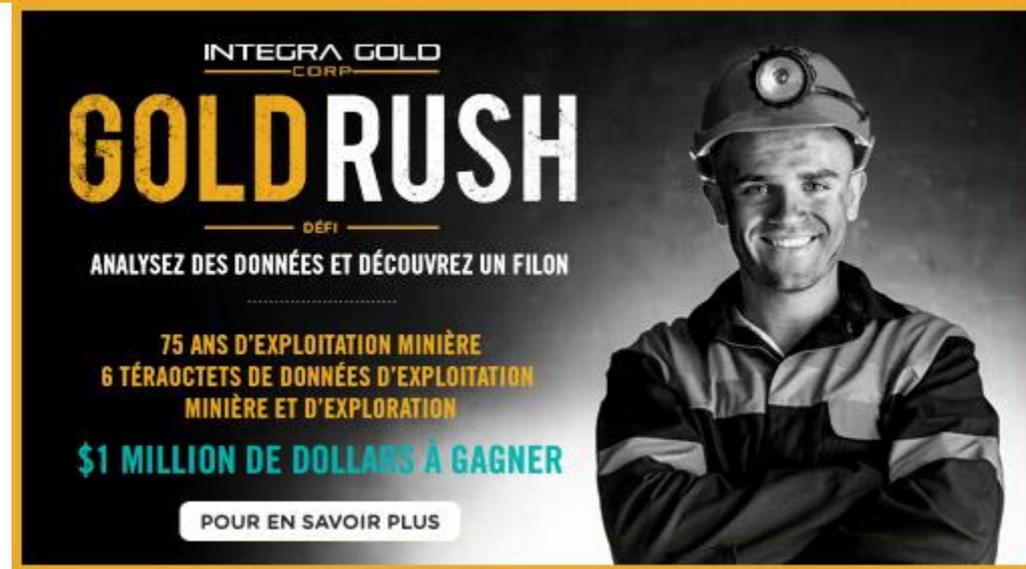
➤ **Équipe d'exploration et de projet (Val-d'Or, 35 employés)**

- Directeur Exploration - Jacques Simoneau, geo.
 - Géologue senior – Luc Théberge
- Directeur opérations et ingénierie - François Chabot, ing.
 - Surintendant Usine Sigma - Jean-Guy St-Jean
 - Surintendant Ressources humaines – Joël Gauthier
 - Surintendant Mine – Gilbert Bouffard
 - Surintendant Environnement et développement durable - Guylaine Bois, MSc bio.
 - Chef ingénieur – Alain Tremblay, ing

➤ Initiative originale!

➤ Objectifs:

- Valoriser les données
- Trouver des onces d'or
- Publicité pour Integra Gold



INTEGRA GOLD
CORP

GOLDRUSH

DÉFI

ANALYSEZ DES DONNÉES ET DÉCOUVREZ UN FILON

75 ANS D'EXPLOITATION MINIÈRE
6 TÉRAOCTETS DE DONNÉES D'EXPLOITATION
MINIÈRE ET D'EXPLORATION

\$1 MILLION DE DOLLARS À GAGNER

POUR EN SAVOIR PLUS

➤ Mise à jour:

- 98 candidatures soumises incluant plusieurs du Québec
- Sélection des 20 meilleurs dossiers complétée par la firme WSP
- Sélection des 5 meilleurs dossiers par un panel de juges (en cours)
- Sélection du meilleur dossier (\$): Dimanche 6 mars à Toronto (PDAC)
 - Soirée sous forme de l'émission Les Dragons
 - Présentation par les 5 finalistes et jugement des Dragons
 - Profit de la soirée remis dans la communauté de Val-d'Or

- **Être le prochain producteur d'or de la région**
 - **Un projet, au Québec**
- **Opérer des installations minières qui génèrent des résultats supérieurs et ajoutent une valeur à long terme dans un milieu de travail stimulant et sécuritaire**
 - **Investir notre argent judicieusement pour générer des résultats**
- **Contribuer positivement au bien-être de la communauté en limitant les effets négatifs de nos opérations pouvant altérer le milieu physique et social**
 - **Approche proactive avec la communauté**

Mise à jour du Projet Lamaque Sud

➤ Zone minéralisée prioritaire: Triangle

- Potentiel géologique ouvert
- Géométrie des veines favorable
- Bonnes teneurs

➤ Travaux 2015:

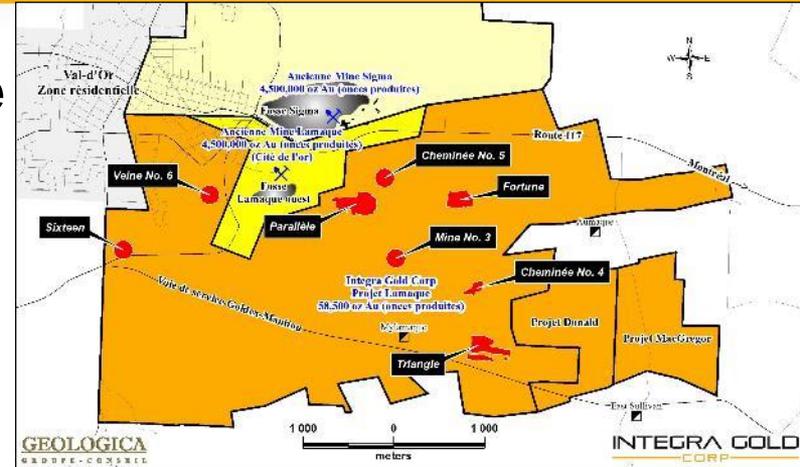
➤ Forages: 203 trous pour 93,600m (Record!)

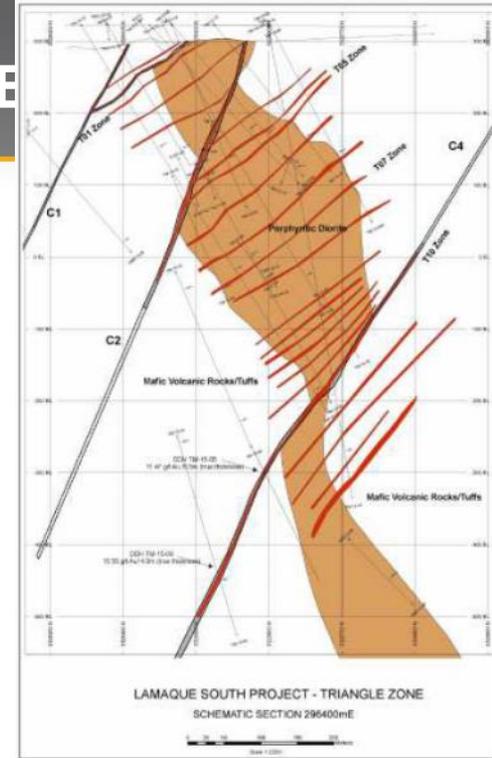
- Triangle: 104 forages pour 59,800m (64%)
- Autres zones forées: Cheminée No 4, Parallèle, Mine No 3, Veine No 6
- Nouvelles installations en place

➤ Travaux 2016:

➤ 8 foreuses actives: 100,000m à forer

- Triangle: encore la priorité
 - Travaux en hiver sur sol gelé
- Nouveaux secteurs identifiés en 2015
 - Suivi à faire





➤ Revue des ressources en Novembre 2015

➤ Forte augmentation: **+378% en onces**

➤ Nouveaux forages intégrés

➤ Revue du modèle géologique

➤ Revue de l'approche de calcul

➤ Compilation

➤ 35 zones qui portent des onces

➤ 80% des onces dans 6 zones (Zones C (cisaillement))

2014: Teneur de coupure à 4,50 gr/t

Zones aurifères	Tonnage (T métrique)	Teneur (g/t)	Onces (oz)
Cheminée No. 4	401 400	6,4	82 213
Zone Fortune	194 484	6,9	43 012
Zone Parallèle	670 760	9,5	215 540
Zone Triangle	694 360	13,0	289 849
Total	2 013 801	9,7	630 614

2015: Teneur de coupure à 4,50 gr/t

Zones aurifères	Tonnage (T métrique)	Teneur (g/t)	Onces (oz)
No. 4 Plug	401 400	6,4	82 213
Fortune Zone	194 484	6,9	43 012
Parallel Zone	670 760	9,5	215 540
Triangle Zone ind	1 486 800	9,94	474 900
Triangle Zone inf	2 029 249	9,44	616 133
Total	4 782 693	9,25	1 431 798 ₇

➤ Demandes d'autorisation

- Autorisations en main pour travaux en cours (Exploration S/T, Lamaque Sud)
- Nouveau certificat d'autorisation reçu pour sablière au site Triangle
- Prochaines actions:
 - En cours: Permis pour construction de chemins de forage à Triangle
 - À venir: Modification de CA à l'usine Sigma (destruction des cyanures)
Modification de CA pour production à Triangle

➤ Plan de restauration

- À venir: Révision pour Secteur Triangle (production) et Sigma (aux 5 ans)

➤ Droits miniers: Demande de bail minier à faire pour Triangle

➤ Processus d'Information-Consultation: Comité de suivi en place

➤ Phase 3 à initier couvrant la mise à jour du Projet

➤ Suivi:

- Respect des normes à l'effluent de Sigma
- Respect de la qualité de l'eau rejetée par les foreuses (Cheminée No 4)
- Respect des CA pour travaux 2015 à Triangle:
 - 1 situation nécessitant travaux correctifs réalisés à la traverse du ruisseau

➤ Objectifs

Aménager le site pour permettre des travaux d'exploration souterraine

Budget: 5M\$ Final: 5,6M\$

➤ Infrastructures civiles

Chemin d'accès, site

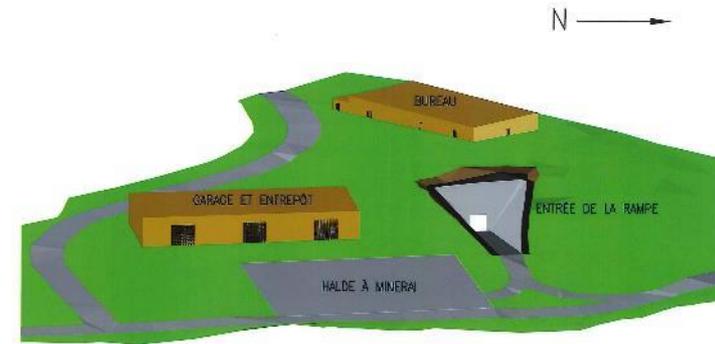
Garage, sécherie, bureau

Services: électricité, eau, air comprimé

➤ Infrastructures minières

Portail

Collet de la rampe (10m)



Planification Mai 2015



Site: Décembre 2015 ¹⁹



➤ Chemin d'accès et Site (+ \$; + temps)

- Limiter le déboisement (arbres fragiles au vent)
- Chemin d'accès difficile à construire (\$\$\$) sur le parc à résidus Lamaque
- Résidus mous, changement d'approche: utiliser le chemin existant
 - Coûts de construction élevés: importer le gravier (ajustement)
- Chemin et site: Maximiser l'utilisation du stérile disponible

➤ Services (= \$; + temps)

- Conduites: toutes les conduites dans la même tranchée (plus simple)
- Ligne électrique: passer sous les lignes existantes (plus simple mais plus \$)

➤ Bâtiments (= \$; = temps)

- Garage: construction rapide mais pas de finition intérieure
- Bureau et sécherie: Recycler des modules existants

➤ **Portail (+ \$; + Temps)**

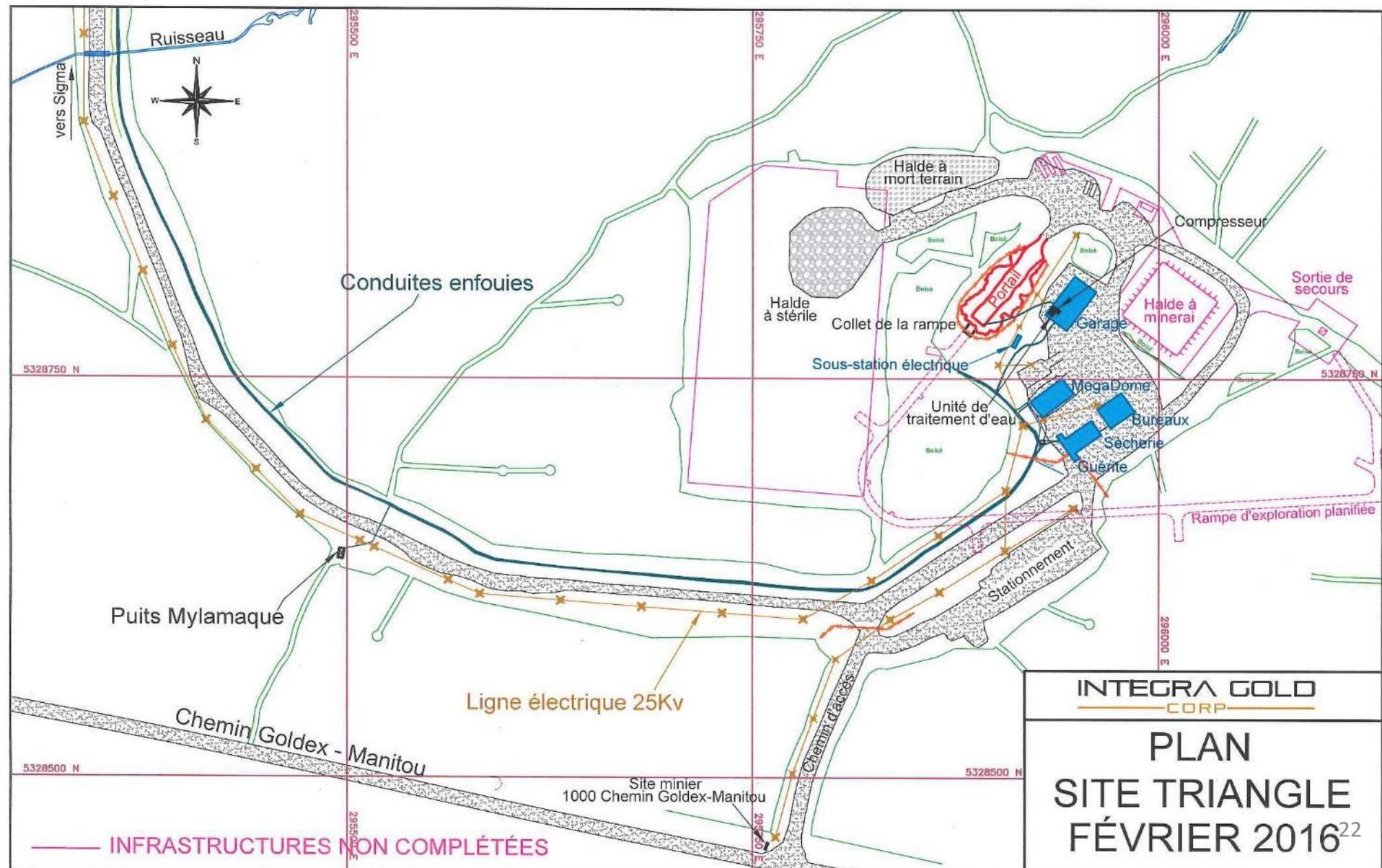
- Roc fracturé (bris hors profil)
- Plus de support de terrain à mettre en place
- Gestion d'eau à considérer



➤ **Collet de la rampe (+ \$; + Temps)**

- Roc fracturé, travaux de cimentation
- 1^{ère} ronde 22 nov (2 sautages)
- Béton projeté nécessaire
- Pas d'électricité au site:
Génératrice
- Météo très favorable





- **Le mode optimisation est toujours actif (\$ et temps)**
 - Travaux en temps réel, on doit s'ajuster
- **Chemin d'accès et Site**
 - Changement au tracé:
 - Tracé qui passe dans la piste de 4 roues directement
 - Éloigner les 4 roues du site, nouvelle piste aménagée par IG
 - Tracé du chemin qui passera plus près de la Cité de l'Or
 - Pas de permis possible pour tracé original (site historique)
 - Mesures de mitigation à évaluer (bruit)
 - Site: Ajustements mineurs faits, empreinte limitée conservée
- **Services: Électricité, eau**
 - Pas de changement important
- **Portail et rampe:**
 - Portail et rampe plus gros, ajustements mineurs

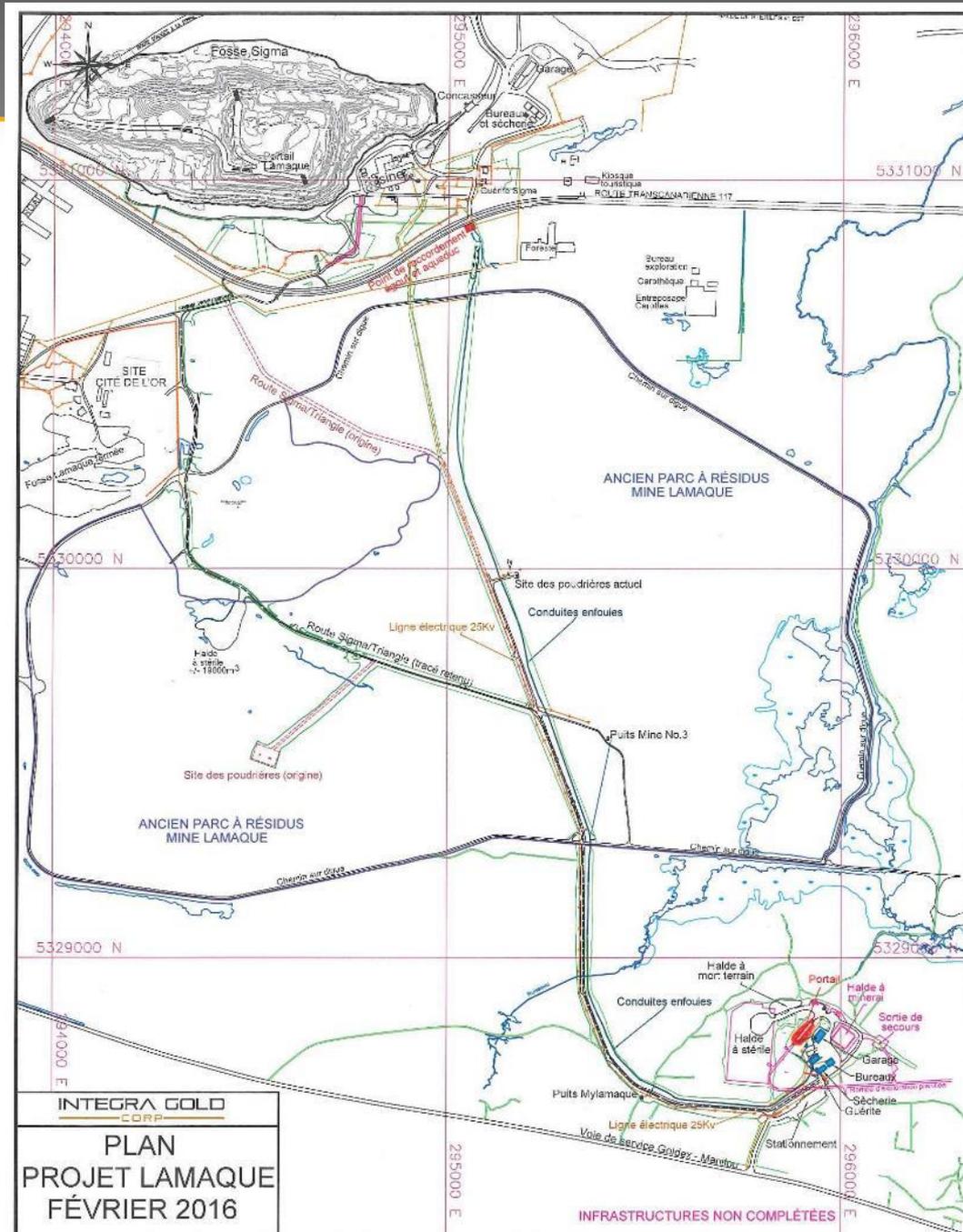
➤ **Travaux réalisés:**

➤ **Modification à la planification**

➤ **Chemin d'accès**

➤ **Localisation des poudrières**

➤ **Bâtiments à Triangle**



Travaux planifiés pour 2016

- **Développement corporatif**
 - Mise en place de politiques et procédures
 - Poursuivre les démarches de financement
 - Avoir les outils et les moyens assurant notre croissance
- **Réaliser un programme d'exploration majeur (14M\$)**
 - Objectifs de forage de 100,000m en 2016
 - Budget en place
 - Augmenter les ressources: À Triangle et ailleurs
 - Très bon taux de succès en 2015: coûts de découverte 10\$/on



**Prix AEMQ 2015
Entrepreneur de
l'année**



➤ Mise à jour de l'ÉÉP (Q2 2016)

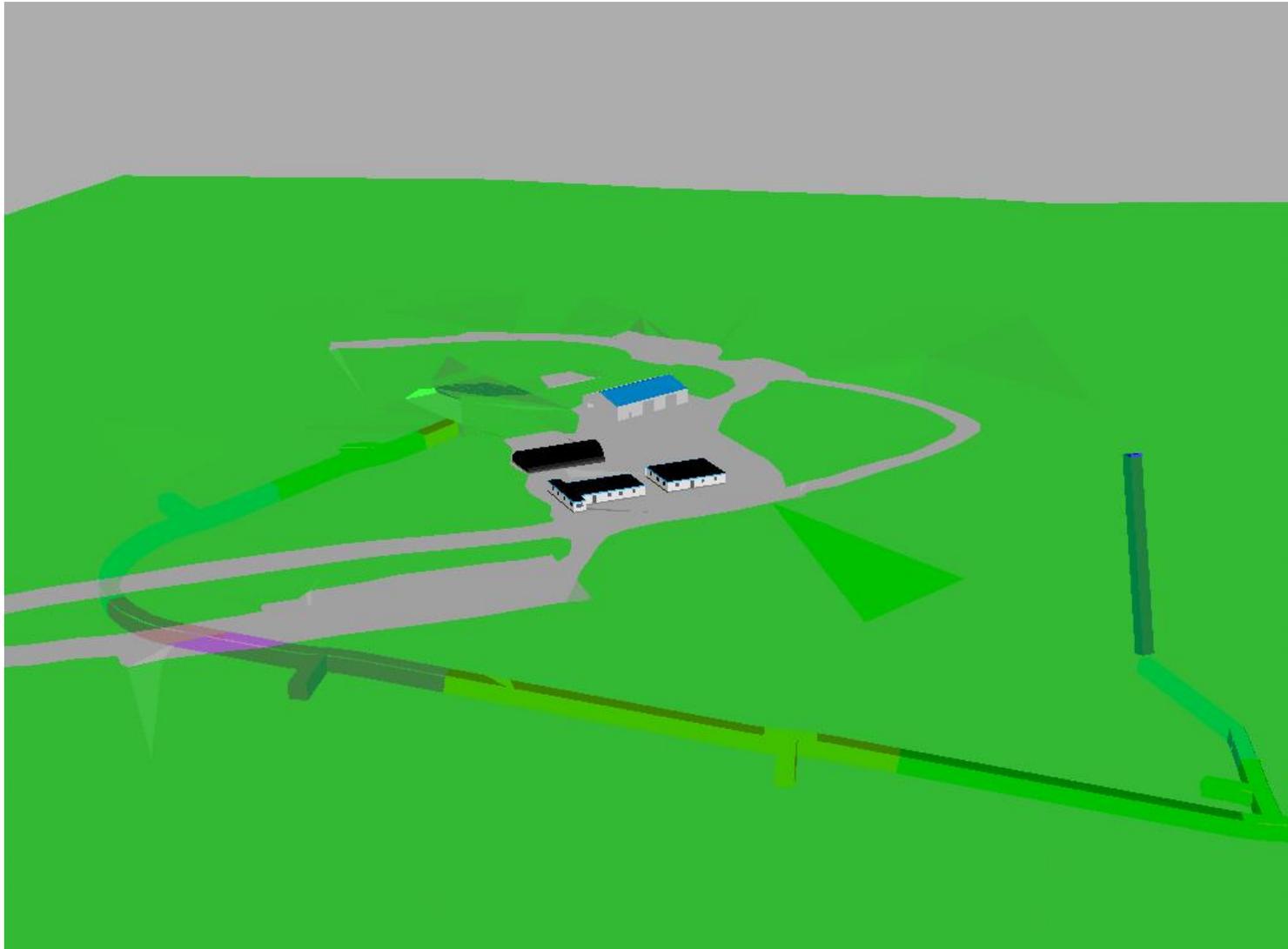
- Sur la base des nouvelles ressources
- Revue complète du projet
 - Dépenses en capital, Planification minière, Métallurgie, etc
 - Réalisée par consultants et Integra Gold
 - Étude NI 43-101 (domaine publique)
- Établir la valeur (\$) du projet Lamaque Sud

➤ Étude de faisabilité

- En support à la demande de bail minier
- Étude interne sur une partie du projet
- Évaluation détaillée
 - Dépenses en capital, Planification minière, Métallurgie, etc
 - Réalisée par consultants et Integra Gold

➤ Rampe d'exploration souterraine à Triangle (11M\$)

- Étape nécessaire pour un projet minier
- Démarrage au Q2 2016 (Budget en place)
 - En cours: planification détaillée
 - Infrastructures, équipements, entrepreneurs, plans et devis
 - Programme de 16 mois (jusqu'au Q3 2017)
 - Développer la rampe jusqu'aux zones C1 et C2
 - Valider la géométrie et la teneur des veines, conditions de terrain
 - Échantillon en vrac d'environ 22,000 tonnes à usiner
- Évaluation et prise de décision vers la production commerciale



DESCRIPTION	2015				2016				2017									
	BUDGET	Cédule				BUDGET	Cédule				BUDGET	Cédule						
		T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4			
AUTORISATION ET PERMIS																		
Certificat d'autorisation																		
Bail minier																		
Plan de restauration																		
Comité de suivi																		
Information-consultation: Phase 3																		
REVENUS																		
Vente d'or	0 \$					0 \$						5 930 000 \$						
DÉPENSES																		
Garantie financière, restauration	665 000 \$					0 \$						0 \$						
Construction du site (route, aménagement)	1 250 000 \$					150 000 \$						0 \$						
Services (Électricité, conduite)	1 400 000 \$					175 000 \$						0 \$						
Construction (Garage, bâtiment)	704 000 \$					400 000 \$						0 \$						
Portail	706 000 \$					0 \$						0 \$						
Développement de la rampe	244 000 \$					3 255 510 \$						5 977 080 \$						
Équipement (location-achat)	0 \$					916 500 \$						1 213 000 \$						
Équipement (Opération)	0 \$					977 592 \$						1 716 018 \$						
Personnel Integra Gold et consultant	570 000 \$					2 170 157 \$						2 135 392 \$						
Dépenses Integra Gold	93 000 \$					1 521 130 \$						2 005 335 \$						
Autres équipements et infrastructure	0 \$					825 000 \$						300 000 \$						
Usinage à forfait	0 \$					0 \$						979 020 \$						
Autres	0 \$					0 \$						0 \$						
Contingence						744 573 \$						1 219 045 \$						
TOTAL	5 632 000 \$					11 135 461 \$						15 544 890 \$						
PROFIT	-5 632 000 \$					-11 135 461 \$						-9 614 890 \$						

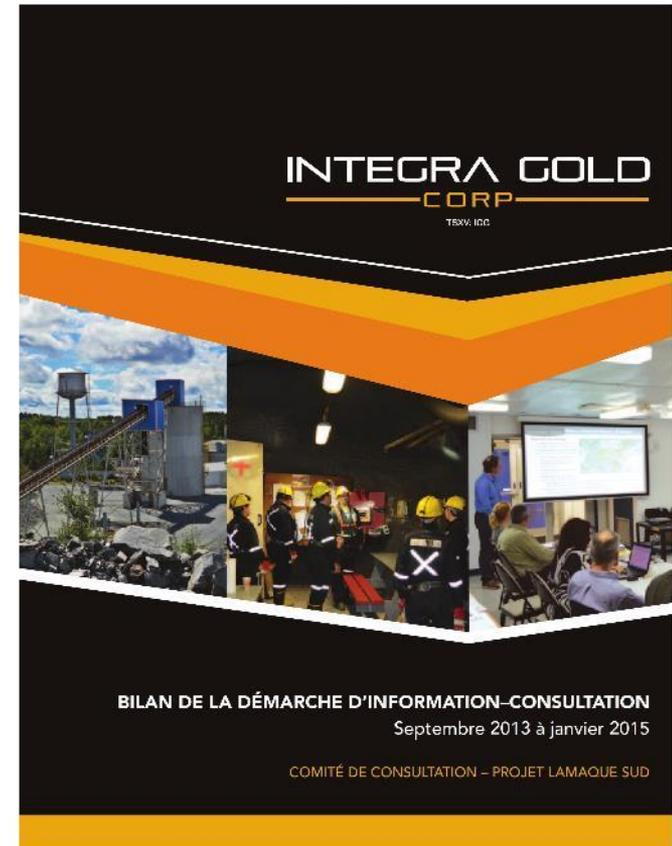


➤ **Site Sigma: Maintenance et entretien (2M\$)**

- Gérer le site en respect de la réglementation
- Travaux de remise en marche de l'usine Sigma selon budget

Bilan des suivis, indicateurs, engagements

- Plusieurs engagements formels pris lors des rencontres du Comité de consultation
 - Se référer au tableau du Bilan de la démarche de consultation
 - Tableau lourd avec plusieurs éléments
 - Beaucoup d'éléments ne s'appliquent pas encore
 - Nous avons posé des actions et fait des suivis qui vont au-delà de ces engagements.
 - Nous présentons donc un modèle différents



Bruits

- *Faire le suivi annuel du bruit, réduire certaines émissions de bruits à la source, respecter les normes*
 - Étude de suivi réalisée du 5 au 6 octobre (max. des travaux)
 - Le bruit des activités de Triangle est inaudible au 6 points
 - Cité de l'Or : bruit des activités de Triangle est inaudible
 - Alarme de recul des équipements sur le parc à résidus Lamaque d'à peine audible à audible (3 à 10 dB)
 - Quelques commentaires reçus à la Cité de l'Or, aucune plainte officielle transmise à Integra
 - Lors des travaux sur le chemin au sud de la Cité de l'Or, à environ 500 m des résidences. Milieu très ouvert et surélevé.
 - Nous avons été informés lorsque les travaux étaient terminés, trop tard pour agir.
 - Portail du site Triangle localisé du côté opposé à la Ville.

Vibrations

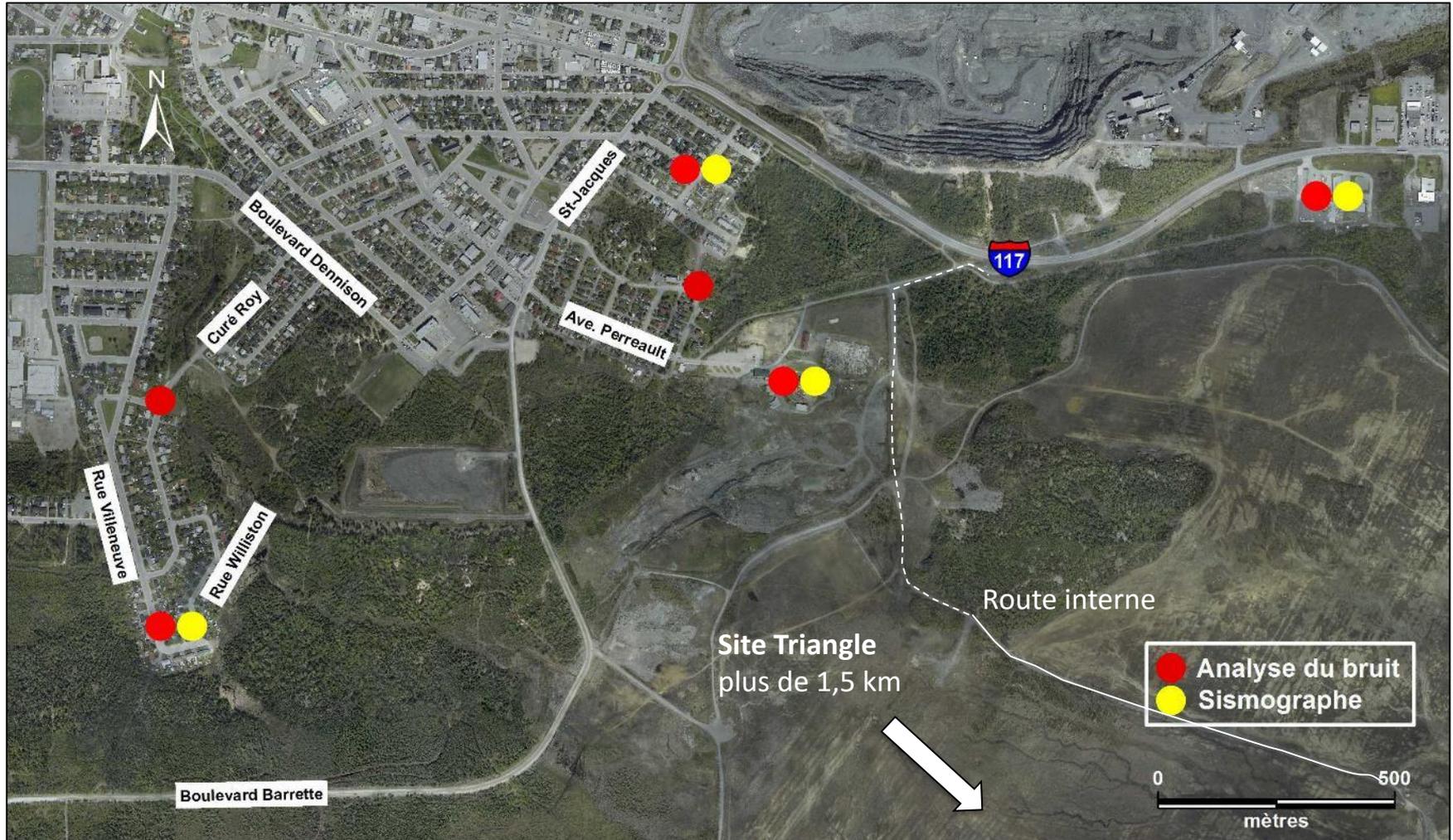
- *Limiter les vibrations perçus à proximité des résidences et commerces*
 - Aucun enregistrement des sismographes qui se déclenche à 1,2 mm/s. Les vibrations sont donc restées sous 1.2 mm/sec

Poussières

- *Limiter la génération de poussières*
 - Épandage d'abat-poussière sur nos chemins et Voie Goldex-Manitou.
 - Ensemencement du parc à résidus Sigma (B4 et B9 – Est)
 - Très efficace et rapide
 - Ensemencement supplémentaire B1 et B2 (Ouest)



➤ Bruits et vibrations



Circulation et sécurité routière

➤ *Limiter la circulation sur les artères principales, assurer la sécurité des utilisateurs*

- Aucune circulation sur la route 117 et rue St-Jacques
- Relocalisation du sentier de VTT
- Communication avec les clubs de VTT et motoneige pour assurer la sécurité aux intersections et aviser les membres.

Embellissement

➤ *Conserver l'apparence esthétique des sites*

- Silhouette CulturAT
- Engrais pour favoriser la végétation naturelle
- Ensemencement (Triangle et



Environnement

➤ *Limiter l'empreinte environnementale, respecter la réglementation et les bonnes pratiques, réduire les risques environnementaux*

- Taille du site Triangle limité au minimum
- 48 inspections environ., 8 inspection digues, 1 statutaire des digues (chaque site : Sigma et Lamaque)
- 3 inspections gouvernementales
 - Une non-conformité mineure
- 9 déversements, tous déclarés et immédiatement ramassés (moy. 6 litres)
- Réalisation de tous les échantillonnages requis
- Respect de toutes les normes de rejet



Restauration

- *Respecter les exigences légales et les versements de la garantie*
 - 100% de la garantie versée pour Triangle avant le début des travaux

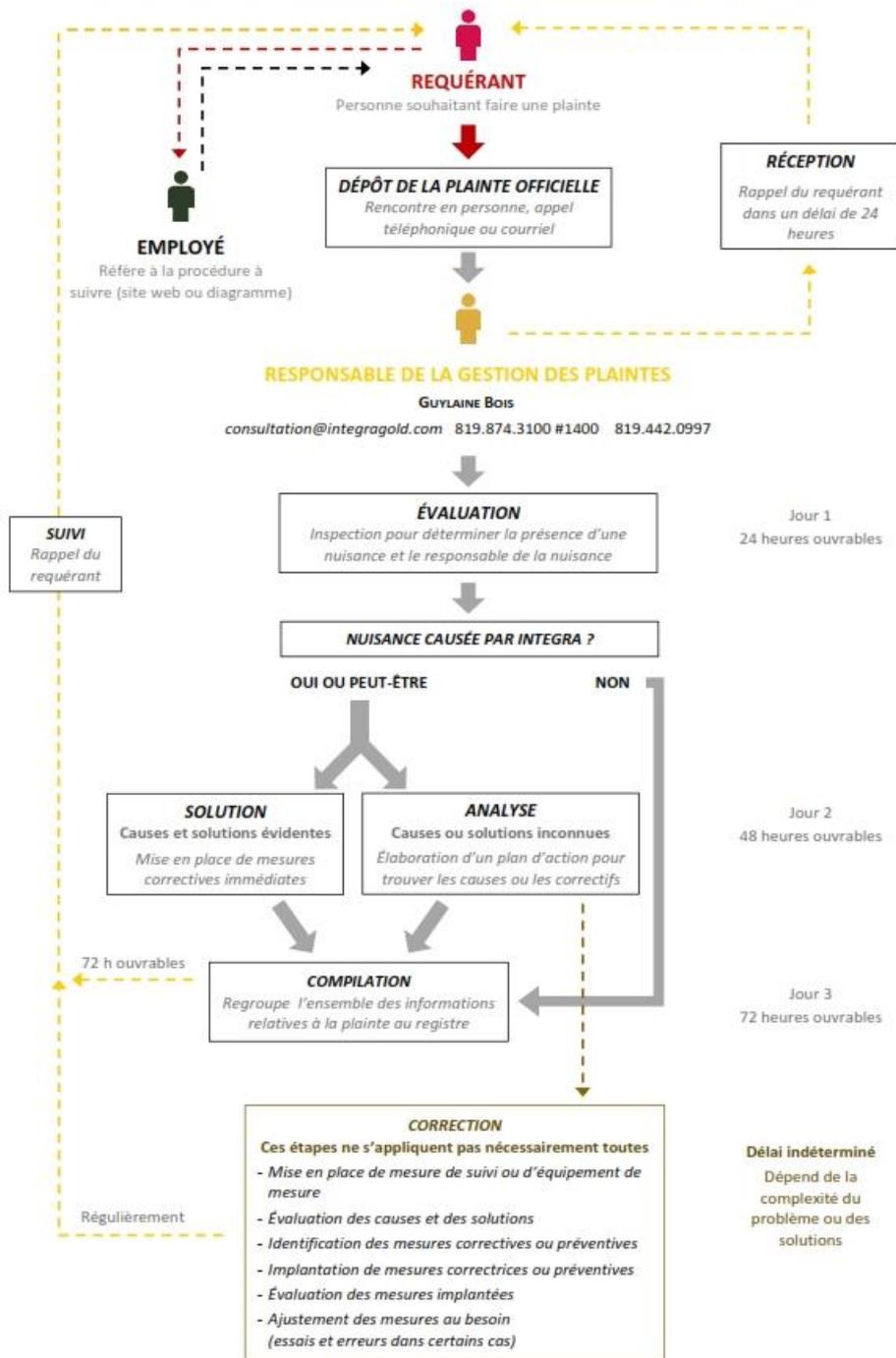
Économique

- *Favoriser les achats et les emplois locaux*
 - Approche pour maximiser les retombées:
 - Soumissions par petits lots
 - Inviter des entrepreneurs en région
 - Répartir les contrats
 - Répartitions des sommes
 - 65% Firmes de Val-d'Or, 14% Firmes de la région
Résultats: 79% en région; **Cible atteinte: 75% visé**
 - 21% Extérieur de la région (12% MERN pour la garantie)

Procédure de gestion des plaintes

➤ Objectifs de la procédure

- S'assurer que le traitement des plaintes est structuré, uniforme, équitable et transparent.
- S'assurer que les outils et la marche à suivre soient facilement accessibles et compréhensible pour toute personne souhaitant transmettre une plainte.
- Faciliter le traitement et le suivi des plaintes.
- Permettre aux employés d'Integra de savoir à qui référer les personnes qui leur soumettent une plainte.
- Rendre compte de la gestion des plaintes au Comité et à la haute direction.



Modifications au Projet Lamaque Sud et ses impacts

- Suite aux travaux 2015: Tracé du chemin d'accès à Triangle
 - Plus à proximité des habitations
- Revue des ressources de la zone Triangle, Novembre 2015
 - Triangle devient la principale zone
 - Plus de 1M d'onces en ressources
 - Production anticipée plus longue: passe de 6 à 10+ ans

2014: Teneur de coupure à 4,50 gr/t

Zones aurifères	Tonnage (T métrique)	Teneur (g/t)	Onces (oz)
Cheminée No. 4	401 400	6,4	82 213
Zone Fortune	194 484	6,9	43 012
Zone Parallèle	670 760	9,5	215 540
Zone Triangle	694 360	13,0	289 849
Total	2 013 801	9,7	630 614

2015: Teneur de coupure à 4,50 gr/t

Zones aurifères	Tonnage (T métrique)	Teneur (g/t)	Onces (oz)
No. 4 Plug	401 400	6,4	82 213
Fortune Zone	194 484	6,9	43 012
Parallel Zone	670 760	9,5	215 540
<i>Triangle Zone ind</i>	1 486 800	9,94	474 900
<i>Triangle Zone inf</i>	2 029 249	9,44	616 133
Total	4 782 693	9,25	1 431 798

➤ **Revue du plan de minage en cours avec ressources révisés**

- Production plus importante de Triangle
 - Plus grande quantité de minerai usiné (parc à résidus)
 - Plus grande quantité de minerai transporté vers Sigma
- Plan de minage
 - Chantier de taille limitée (moins de 15,000 tonnes)
 - Méthode de minage avec remblai cimenté
 - Produire à une meilleure cadence lorsque zone C4 atteinte
 - Plus de personnel et d'équipement?
 - Valider la durée de la production: 10 ans +
- Infrastructures
 - Ajout d'un plan de remblai sur le site Triangle
 - Revue des infrastructures minières: rampe, monterie, etc

- En résumé, les changements notables sont
 - La durée de vie de la mine augmente
 - La production augmente
 - Plus d'employés
 - Plus de transport de minerai vers Sigma
 - Plus de résidus minier à gérer
 - Plus d'espace sont nécessaires (rehaussement de parc)
 - Les impacts ne doublent pas car les mêmes normes s'appliquent
 - Les mesures d'atténuation seront implantées en fonction des impacts

Les modifications et les impacts ne seront pas discutés ce soir car on en parlera lors des rencontres thématiques

Démarche d'information- consultation Phase 4

- Pour valider l'acceptabilité du projet modifié
 - Notre canal privilégié est le comité de suivi
 - Nous voulons que les communautés d'intérêts comprennent les modifications au projet et puissent se prononcer sur ceux-ci.
 - Les préoccupations seront intégrées dans l'étude économique préliminaire.
 - L'information sera toute rapportée au Comité de suivi
- À déterminer avec le comité de suivi :
 - les thèmes qui seront inclus dans la consultation
 - la démarche qui sera utilisée



- Proposition de thème à inclure dans la consultation
 - Bruits
 - Vibrations
 - Poussières
 - Environnement et parc à résidus
 - Transport, circulation et sécurité routière
 - Économique

➤ Proposition de démarche

1. Rencontres de consultation privée et semi-publique
2. Rencontres thématiques avec le comité de suivi
 - Bruits, vibrations, poussières
 - Transport, circulation et sécurité routière, économique
 - Environnement et parc à résidus
3. Intégration dans l'étude économique préliminaire (juin 2016)
4. Présentation publique du projet

Tour de table

Divers

Mot de la fin